

Communiqué interne de la DGAC : DECRYPTAGE

Conciliation : "Action qui vise à rétablir la bonne entente entre des personnes dont les opinions ou les intérêts s'opposent". On savait l'administration décomplexée et souvent dans la provocation, mais là, c'est une première. La DGAC communique un relevé de conclusion de conciliation qui a échoué. Que faut-il y voir? Est-elle réellement persuadée que la proposition qui nous est faite est un bon projet (équilibré et performant) ou bien teste-t-elle notre appétence pour quelques menus euros ou encore cherche-t-elle à nous faire culpabiliser?

LA FORME

- 1) "Plusieurs réunions de conciliation se sont tenues": **Contrairement à ce qui est écrit, aucune réunion de conciliation n'a eu lieu à cette heure avec le CRNA/SE depuis notre dépôt de préavis le 28 Février.**
- 2) "N'ont pu aboutir à ce jour": La porte semble donc encore ouverte et on garde espoir de se faire entendre.
- 3) "Occasion de travailler": L'UNSA n'avait heureusement pas attendu les conciliations pour cela, mais bon, c'est ainsi que la DSNA conçoit le Dialogue Social moderne, efficace et performant.
- 4) "La volonté de trouver un équilibre tant en matière de performance qu'en matière d'innovation et de contraintes avec l'option 2 du protocole": Vous pouvez constater qu'un nouveau terme s'est invité au débat depuis le protocole, celui de "contraintes". Vous noterez également que l'ouverture faite par l'administration s'inscrit pour le moment au niveau de l'option 2 à savoir 255€.
- 5) "Prenant en compte un certain nombre de revendications exprimées": C'est juste mensonger puisque le respect du 1j/2 sur le cycle fait partie intégrante du mandat du GT7.
De plus, toutes les propositions UNSA des CRNA-SO et O ont été refusées et **la seule proposition sur la table émane exclusivement de la DSNA.**

CALENDRIER

- GREVE LFBB et LFRR du 6 au 10 MARS
- GREVE FONCTION PUBLIQUE le 7 MARS
- SALON ATC A MADRID du 7 AU 9 MARS
- GT HORAIRE le 9 MARS
- GREVE LFMM du 7 au 9 MARS
- **INFO DE DERNIERE MINUTE:
L'UNSA SERA RECU A UNE REUNION DE
CONCILIATION VENDREDI 3 MARS A 14H**

LE FOND

Ce panel de mesures déclinées dans le communiqué DGAC ci-joint, qui vise à rendre l'été des ICNA aixois infernal, avec une impossibilité flagrante de planifier un semblant de vie privée, est proprement INACCEPTABLE!

Ensemble, donnons le bon cap !
Vous informer.
Vous alerter.
Vous aiguiller.

**SECTION
LOCALE
LFMM**

Au-delà du décryptage du communiqué de la DGAC, quelques explications s'imposent:

Tout d'abord, nous tenons à préciser que c'est bien un préavis local qui est déposé et non pas un préavis national comme pourrait le laisser penser le communiqué de la DGAC.

Aussi, penser répondre à la problématique aixoise en s'appuyant sur les seules conciliations faites avec LFBB et LFRR est une preuve de méconnaissance de notre spécificité (2 zones de qualification, un cardinal équipe très faible, une hyper saisonnalité, une réforme horaire déjà effectuée et de fortes tensions qui apparaissent), une erreur ou un oubli conscient majeur.

La publication de ce communiqué traduit que l'administration est plus soucieuse de son image que de la performance ou du bien-être de ses agents. L'UNSA lui offre la possibilité de rejoindre les grands prestataires et de redorer son blason en lui proposant, clé en main, une évolution innovante et performante qui répond aux enjeux à venir (croissance du trafic et transformation 4F). **L'UNSA tend donc la main à l'administration, mais ne jouera pas avec ses seules règles du jeu.**

Concernant la revalorisation proposée, elle pourrait s'apparenter à une porte ouverte. Malheureusement, pour le CRNA-SE (qui s'est réformé en 2012), elle s'apparente à une provocation de trop. 250€, **c'est le STATU QUO assuré**, des délais en forte augmentation pour les étés à venir ainsi qu'une "cata annoncée" pour la transformation 4F si le dialogue social n'est pas apaisé.

L'UNSA ICNA est déterminé et ne vous trahira pas! Nous sommes prêts à offrir des évolutions modernes disruptives et performantes mais cela passera par le respect de nos valeurs et une reconnaissance sociale (en termes d'effectifs et de revalorisation) à la hauteur des efforts déjà consentis et des enjeux à venir. **Un cadre retravaillé et différent de notre proposition peut donc s'envisager s'il est équilibré et revalorisé, mais nécessitera l'adhésion et l'appropriation de la salle.**

ICNA, ne restez pas spectateurs de votre avenir, agissez ! Vous avez été déçus ? Vous pensez qu'en laissant les autres décider à votre place vous serez considérés à votre juste valeur ? Vous ne pouvez pas oublier tous les efforts consentis l'été dernier et plus généralement ces dernières années sans avoir un sursaut face aux nouvelles demandes et obligations absurdes de l'administration !

Nous vous proposons de vous exprimer les 7, 8 et 9 mars

Nous espérons donc entendre aujourd'hui un autre discours que celui diffusé dans le communiqué interne.

Dans cette attente, restons tous mobilisés pour les 7, 8 et 9 mars.

Messieurs les Directeurs, les ICNA du CRNA/SE attendent un acte fort de reconnaissance et de justice sociale.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Direction générale de l'Aviation civile

Paris, le 1 mars 2017

Communiqué interne

Mouvement de grève pour la semaine du 6 au 10 mars 2017

L'UNSA ICNA a déposé des préavis de grève concernant les ICNA du CRNA-Ouest et du CRNA-Sud-Ouest pour les journées du 6 au 10 mars 2017 ainsi qu'un préavis de grève concernant les ICNA du CRNA Sud-Est pour les journées du 7 au 9 mars 2017.

Plusieurs réunions de conciliation se sont tenues mais les négociations n'ont pu aboutir à ce jour. Ces réunions de conciliation ont été l'occasion de travailler, avec l'UNSA ICNA, un nouveau cadre d'expérimentation alternatif au « 7/12 » de l'organisation du travail des contrôleurs aériens conformément aux dispositions du protocole.

Après plusieurs échanges de propositions, et avec la volonté de trouver un équilibre tant en matière de performance qu'en matière d'innovation et de contrainte avec l'option 2 du protocole, un cadre alternatif, prenant en compte un certain nombre de revendications exprimées, valorisé à hauteur de 255€ mensuels, a été présenté par la DGAC. Ses modalités d'application et sa mise en œuvre locales seraient naturellement soumises au processus décisionnel défini dans le protocole pour des cadres d'expérimentation.

Ce cadre alternatif, respectant strictement pour chaque cycle le principe du 1 jour travaillé sur 2, comprend en particulier pour chaque contrôleur la réalisation annuelle effective de 3 vacances compensées sur le cycle parmi 5 vacances préprogrammées 6 mois à l'avance.

La vacation complémentaire actuellement en place est supprimée dans ce cadre alternatif.

Différentes règles ont été mises en place dans ce cadre alternatif lors des discussions :

- au plus 2 « vacances compensées sur le cycle » seront réalisées le week-end ;



- l'annulation des 2 vacances préprogrammées et non réalisées interviendra au plus tard à J-15 ; la détermination des vacances de compensation des « vacances compensées sur le cycle » réalisées interviendra également à J-15 ;
- dans le respect des principes du travail en équipe, les « vacances compensées sur le cycle » seront réalisées par au moins 2 PC et au plus 6 PC d'une même équipe ;
- ces vacances seront réalisées sur des vacances ou des plages de vacances existant sur le cycle et s'inscriront dans une amplitude maximale prédéfinie de 10h ;
- la planification de ces vacances compensées permettra pour chaque contrôleur d'avoir au moins 2 plages de 48h de repos consécutives sur un cycle de 12 jours.

Le dispositif proposé inclut également des mesures analogues à celles décrites dans l'option 2 du cadre « 7/12 » (255€) du protocole pour ce qui concerne la planification de l'équipe sur le cycle, la gestion des vacances de congés par les chefs d'équipe, la gestion des pauses, le recyclage des détachés. Les obligations en matière de performance sont également équivalentes.

La DGAC regrette que cette proposition, conforme aux dispositions du protocole car répondant en particulier à l'engagement de performance et d'innovation qui y est inscrit, et respectant le 1 jour sur 2 travaillé sur chaque cycle, n'ait pas conduit à la levée du préavis de grève.

Cette situation porte préjudice à la bonne application du protocole 2016-2019.

Elle fait peser un risque sur l'image et l'avenir de la DSNA, en particulier par rapport à sa capacité à répondre aux enjeux d'avenir, dans un contexte où le degré de conflictualité est fortement décrié par les acteurs du transport aérien, tant au niveau national qu'au niveau européen.

